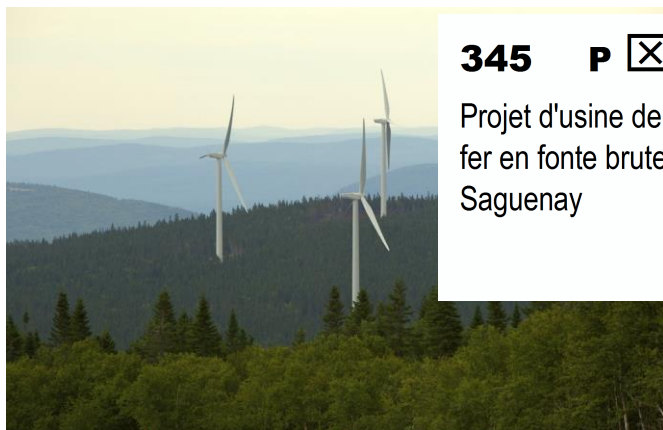


*Une qualité de vie
à portée de la nature!*



345 P **NP** **DM27**

Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Saguenay

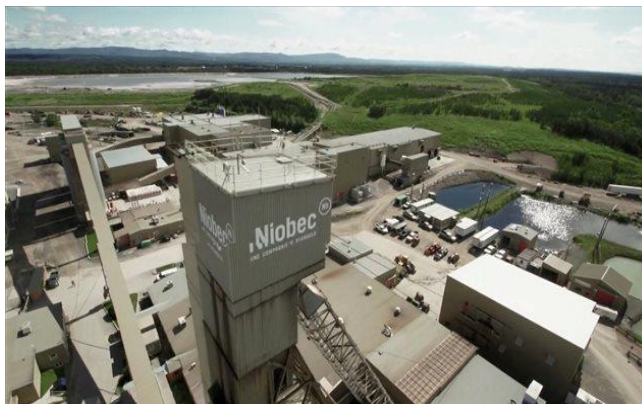
6211-19-027



Mémoire déposé par la MRC du Fjord-du-Saguenay
le 12 juillet 2018

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

**Métaux BlackRock / Projet d'usine de
transformation de concentré de fer en fonte et en
ferrovanadium à Ville de Saguenay**



Résumé

La MRC du Fjord-du-Saguenay dépose ce mémoire dans le cadre de la consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement pour le projet d'usine promu par Métaux BlackRock visant la transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à la Ville de Saguenay.

Ce mémoire met l'accent sur l'opportunité qu'a la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean de mettre en œuvre et de répondre à plusieurs priorités régionales ayant été adoptées par la Table régionale des élus à la suite du Sommet économique régional tenu en 2015. Il cherche également à faire valoir qu'il s'agit d'un projet structurant pour la région et porteur de retombées économiques et sociales majeures.

Il rapporte également certaines problématiques pour lesquelles des projets de cette envergure sont confrontés et qui peuvent nuire à la compétitivité de la région face à d'autres territoires.

Somme toute :

- La MRC du Fjord-du-Saguenay accorde son appui à ce projet;
- Demande que Métaux BlackRock maximise les retombées économiques de ce projet pour les entreprises de notre MRC et de notre région;
- Demande que Métaux BlackRock favorise le réseau ferroviaire comme mode de transport du minerai vers le terminal maritime de Port Saguenay à Grande-Anse et, à cet effet, souhaite que les partenaires impliqués conviennent rapidement d'une entente d'affaires pour l'utilisation de ce réseau.

Table des matières

1. PRÉSENTATION DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY	1
1.1 TERRITOIRE	1
1.2 POPULATION ET ÉCONOMIE	1
2. RÉSUMÉ DU PROJET.....	2
3. LE PROJET DE MÉTAUX BLACKROCK : UN PROJET QUE LA RÉGION SE DOIT DE RÉUSSIR.....	3
3.1 LE PROJET DANS LES PRIORITÉS RÉGIONALES	3
3.2 L'ENJEU DU TRANSPORT DU MINÉRAI	5
3.3 DES RETOMBÉES DU PROJET POSITIVES POUR LA RÉGION	6
4. CONCLUSION	7
5. RÉFÉRENCES	9
6. ANNEXE 1 – CARTE DU TERRITOIRE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY	11

1. PRÉSENTATION DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY

1.1 Territoire

Située dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, la municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay partage la superficie régionale avec les trois MRC du Lac-Saint-Jean et la Ville de Saguenay. Partie intégrante de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean et localisée à un peu plus de 500 km de Montréal et de 200 km de Québec, la MRC du Fjord-du-Saguenay s’identifie aux régions dites périphériques ou encore aux régions ressources du Québec. Elle veille au développement de la partie la plus à l’est du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Créée en 2002, sa superficie totale est de 44 004 km², soit la 3^e plus grande du Québec. De cette superficie, 5 068 km² sont constitués de lacs et de rivières. Elle regroupe 13 municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre trois territoires non organisés. Ce vaste territoire est scindé en deux, d’est en ouest, par la rivière Saguenay¹.

1.2 Population et économie

La MRC dénombre une population de 22 201 habitants. En excluant les territoires non organisés (TNO) qui sont constitués des grands territoires publics occupés de façon saisonnière, la population est répartie sur 3 540 km², soit l’équivalent de seulement 8 % du territoire de la MRC. Ainsi, près de 92 % de la superficie totale de la MRC constitue un vaste couvert forestier en terres publiques majoritairement situé dans la partie nord en TNO Mont-Valin. Il importe de considérer que la MRC, au même titre que la région, comporte une structure démographique qui dénote une progression des personnes de 65 ans et plus comparativement à celles de 15 ans et moins. Cette situation, en termes de main-d’œuvre disponible, lorsqu’elle est associée au faible apport de l’immigration au sein du territoire, ajoute au manque de main-d’œuvre envisagé et accentue le vieillissement de la population. Néanmoins, selon les prévisions démographiques de l’Institut de la statistique du Québec, la MRC sera celle qui connaîtra la plus forte croissance de sa population d’ici 2036 (12 %).

¹ Voir carte de la MRC en annexe 1

En 2014, la MRC dénombre :

- **Un total de 876 entreprises qui procurent 6 238 emplois, majoritairement à temps plein. Les secteurs d'activités portent principalement dans les domaines du tourisme, des services et de l'exploitation des ressources naturelles.**
- **66 % d'entreprises (soit 558) qui comptent moins de 4 employés.**

2. RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet mené par l'entreprise Métaux BlackRock vise la construction et l'exploitation d'une usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à la Ville de Saguenay.

Le coût du projet est évalué à 1,1 milliard de dollars, dont 655 millions pour la phase de construction de l'usine. L'entreprise estime qu'elle générera 2 652 emplois directs et indirects lors de la phase d'aménagement et de construction alors que 626 emplois annuellement seront créés lors de la phase d'exploitation et d'entretien.

Ce projet s'implantera dans la zone industrialo-portuaire régie par Port Saguenay à ses installations de Grande-Anse à Ville de Saguenay

Ce projet nécessite également le transport de minerai entre son site d'extraction situé à Chibougamau et l'usine de transformation localisée à Ville de Saguenay. Le choix du mode de transport n'étant pas établi par l'entreprise.

3. LE PROJET DE MÉTAUX BLACKROCK : UN PROJET QUE LA RÉGION SE DOIT DE RÉUSSIR

3.1 Le projet dans les priorités régionales

Le Sommet économique régional tenu en 2015 a permis aux acteurs régionaux d'établir un constat commun sur les atouts et les leviers de développement de la région et de cibler les champs d'intervention jugés prioritaires pour les dix prochaines années.

De ce sommet, la Table régionale des élus a retenu quatre enjeux prioritaires, soit :

- Le prolongement de l'autoroute Alma-La Baie;
- La desserte du nord de la région en gaz naturel;
- La couverture Internet et cellulaire;
- L'optimisation du réseau ferroviaire entre Chibougamau et Port Saguenay.

La motivation des élus régionaux sur ces choix repose essentiellement sur la volonté de dynamiser et de rendre la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean accueillante et surtout plus compétitive en termes de développement régional.

La région comporte 4 créneaux sur lesquels repose principalement son économie. Il s'agit de celui de la forêt, du papier, de l'aluminium et de l'agriculture.

Pour la filière forêt, les intervenants régionaux tentent de recréer des conditions favorables à l'investissement notamment par la mise en place d'un fonds d'investissement régionalisé visant à soutenir les projets innovants en 2^e et 3^e transformation du bois et de maximiser la possibilité forestière et les enjeux relatifs à l'arbre.

Pour le créneau de l'aluminium, le rapport du groupe de travail du Sommet économique régional sur cette filière constate que :

« La mobilisation régionale a permis de mettre en place des avantages stratégiques qui nous démarquent par rapport à d'autres régions du monde. Il faut poursuivre dans cette voie par la mise en place de conditions favorables au développement des entreprises et miser sur les forces qui nous caractérisent, dont notre capacité à innover ».²

Pour le domaine minier, nous désirons citer en exemple le projet de mine d'apatite dirigé par l'entreprise Ariane Phosphate sur le territoire de notre MRC. Ainsi, l'entreprise, bien au-delà de la localisation du minerai, qualifie son investissement sur le site du Lac à Paul, et nous citons :

« Par la présence d'une juridiction favorable à l'investissement et à l'exploitation minière et dans un milieu doté d'infrastructures bien développées »³.

Parmi les quatre éléments favorables qu'elle évoque, elle identifie la présence d'énergie, de route pour le transport lourd, d'un port en eau profonde et de main-d'œuvre locale expérimentée. Par conséquent, ce projet devrait créer 1 000 emplois directs et indirects pendant la période d'exploitation de la mine. Ce seront des emplois de qualité, indispensables pour la collectivité régionale.

Le projet de Métaux BlackRock met en évidence cette nouvelle perspective de développement régional que recherchent les entreprises et dont doit se doter le Saguenay–Lac-Saint-Jean pour le développement d'une filière des mines et métaux génératrice des retombées économiques. Pour connaître des projets ayant du succès et qui se réaliseront dans nos territoires, nous devons créer et maintenir, de concert avec les entreprises, les conditions favorables qu'elles soient économiques, sociales, environnementales et politiques.

² Sommet économique régional, groupe de travail Aluminium, Saguenay–Lac-Saint-Jean, mai 2017

³ Site Internet d'Ariane Phosphate. Page d'accueil du site consultée le 9 juillet 2018

3.2 L'enjeu du transport du minerai

Le transport du minerai entre le site d'extraction à Chibougamau et la zone industrialo-portuaire de Port Saguenay à Grande-Anse a suscité plusieurs commentaires et préoccupations lors des audiences publiques du 19 et 20 juin dernier. Selon les informations que nous avons, il s'agirait d'ajouter au réseau ferroviaire régional l'accueil de trois (3) trains par semaine et qui comporteraient environ 60 wagons. Le promoteur du projet met particulièrement en lumière la problématique d'accéder au port de Grande-Anse à Ville de Saguenay par le réseau ferroviaire en termes d'origine-destination.

En effet, les audiences ont démontré les complexités qu'amènent l'utilisation, la gestion et l'opération d'un réseau ferroviaire assujetti à des rails menant à un terminal maritime qui sont, selon les tronçons, de juridiction fédérale ou de juridiction provinciale. Cette situation, qui, semble-t-il, n'est pas unique à notre région, pose quand même de la difficulté pour toutes entreprises qui demeurent obligées de s'entendre avec la compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay pour faire affaire et ainsi accéder au terminal maritime. S'il y a une particularité, c'est donc que, dans notre région, le terminal maritime est connecté uniquement avec le rail d'un transporteur privé. Puisqu'il peut nuire à la compétitivité de la région pour l'implantation de grands projets, ce rail privé joue donc un rôle stratégique prépondérant dans l'utilisation du réseau ferroviaire pour tout projet nécessitant l'utilisation de la desserte construite par Port Saguenay voire dans le développement du terminal dans la stratégie maritime du Québec.

Néanmoins, nous savons que le gouvernement du Québec, par l'entremise de son ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports est au fait de cette problématique. Nous souhaitons qu'il contribue à optimiser le plein potentiel du réseau en accompagnant tout promoteur dans le choix et la maximisation des choix de transport dans la région. Pour le projet de Métaux BlackRock, il devient alors indispensable que rapidement les intervenants concernés conviennent d'une entente.

3.3 Des retombées du projet positives pour la région

Les activités économiques dans la région stagnent depuis quelques années et la concrétisation de grands projets pourtant annoncés tarde à se réaliser. Par ailleurs, la région bénéficie de peu de mines en exploitation sur le territoire. Toutefois, nous savons, en prenant pour exemple la mine Niobec à Saint-Honoré, que des projets miniers, lorsqu'ils sont bien encadrés et/ou soumis à des processus tels que celui du BAPE, constituent des projets structurants pour un territoire et amènent nombre d'emplois directs et indirects de qualité. Par leur nombre et la diversité des compétences qu'ils exigent, ces nouveaux emplois ainsi offerts peuvent grandement contribuer à la revitalisation de la région par le maintien ou le retour de nos jeunes diplômés et de migrants qui seront appelés à de nouvelles possibilités.

Nous croyons que le projet de Métaux BlackRock, avec au-delà de 600 emplois annuellement lors de l'exploitation, ainsi que celui de l'entreprise Ariane Phosphate, s'il se réalise (estimation de 1 000 emplois), s'inscriront dans un filon en émergence que la région ne peut se permettre de ne pas exploiter.

Cependant, il y aura lieu pour Métaux BlackRock de collaborer avec les organismes existants dont Développement économique-02 afin d'optimiser les investissements, les achats et les emplois dans la région.

4. CONCLUSION

La MRC du Fjord-du-Saguenay affiche une économie liée en grande partie à ses ressources naturelles notamment l'eau, la forêt, l'agriculture et le minerai. Aussi, les secteurs forts de l'économie régionale sont le bois, l'aluminium, l'agroalimentaire et le tourisme.

Les défis de la MRC du Fjord-du-Saguenay et de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont donc non seulement liés à la diversification de son économie, mais également aux façons de faire qu'il s'agisse de s'affirmer davantage dans l'accompagnement de grands projets et d'être concurrentiels et avant-gardistes dans la mesure des ressources accessibles et disponibles sur le territoire. Le défi est d'autant plus grand que la réussite économique s'enracine dans la qualité de la main-d'œuvre, la présence des réseaux d'affaires, le savoir-faire, la capacité d'accueil et la culture sociale.

Pour les justifications évoquées à ce mémoire, la MRC du Fjord-du-Saguenay :

- Appuie le projet d'usine présenté par Métaux BlackRock à Port Saguenay;
- Demande que Métaux BlackRock maximise les retombées économiques de ce projet pour les entreprises de notre MRC et de notre région;
- Demande que Métaux BlackRock favorise le réseau ferroviaire comme mode de transport du minerai vers le terminal maritime de Port Saguenay à Grande-Anse et, à cet effet, souhaite que les partenaires impliqués conviennent rapidement d'une entente d'affaires pour l'utilisation de ce réseau.

5. RÉFÉRENCES

WSP.2018, *Usine de transformation de concentrée de fer en fonte brute et en ferrovanadium, étude d'impact environnemental*, - résumé, rapport produit pour Métaux BlackRock, 78 pages et annexes.

Sommet économique régional, *Rapport du groupe de travail Transports, Saguenay-Lac-Saint-Jean*, juin 2017, 40 pages.

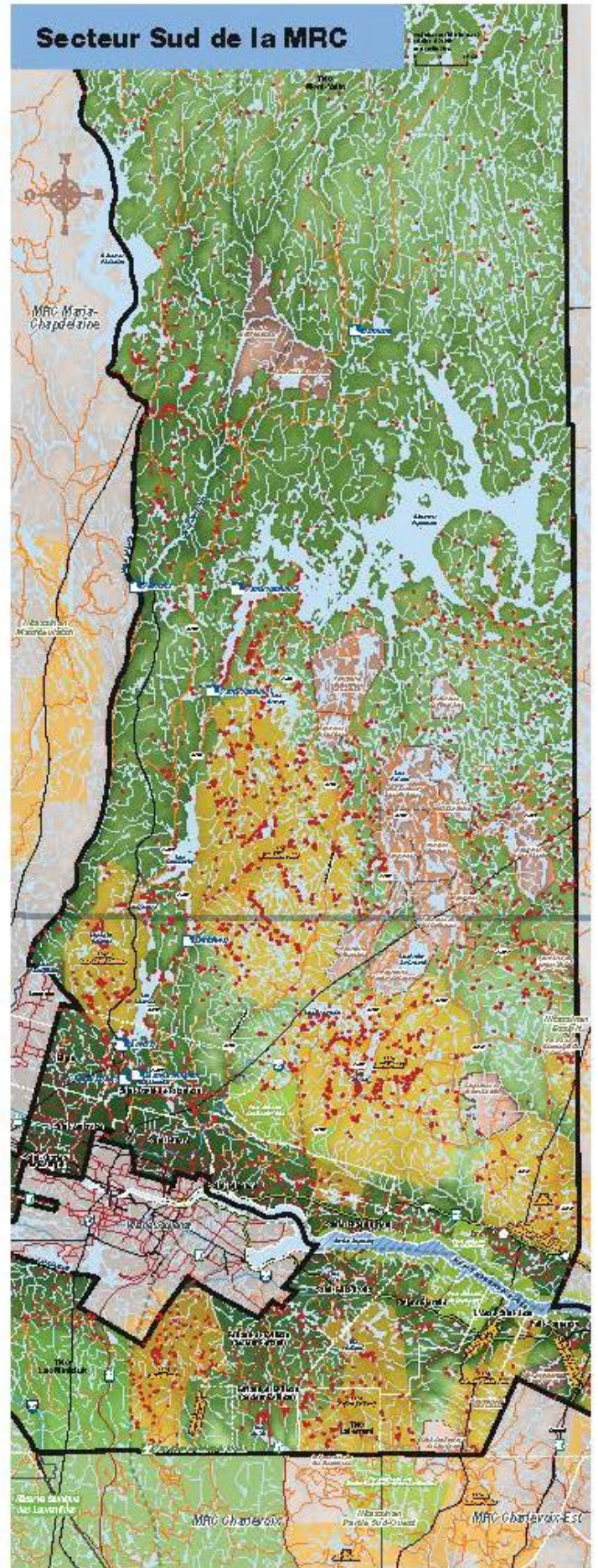
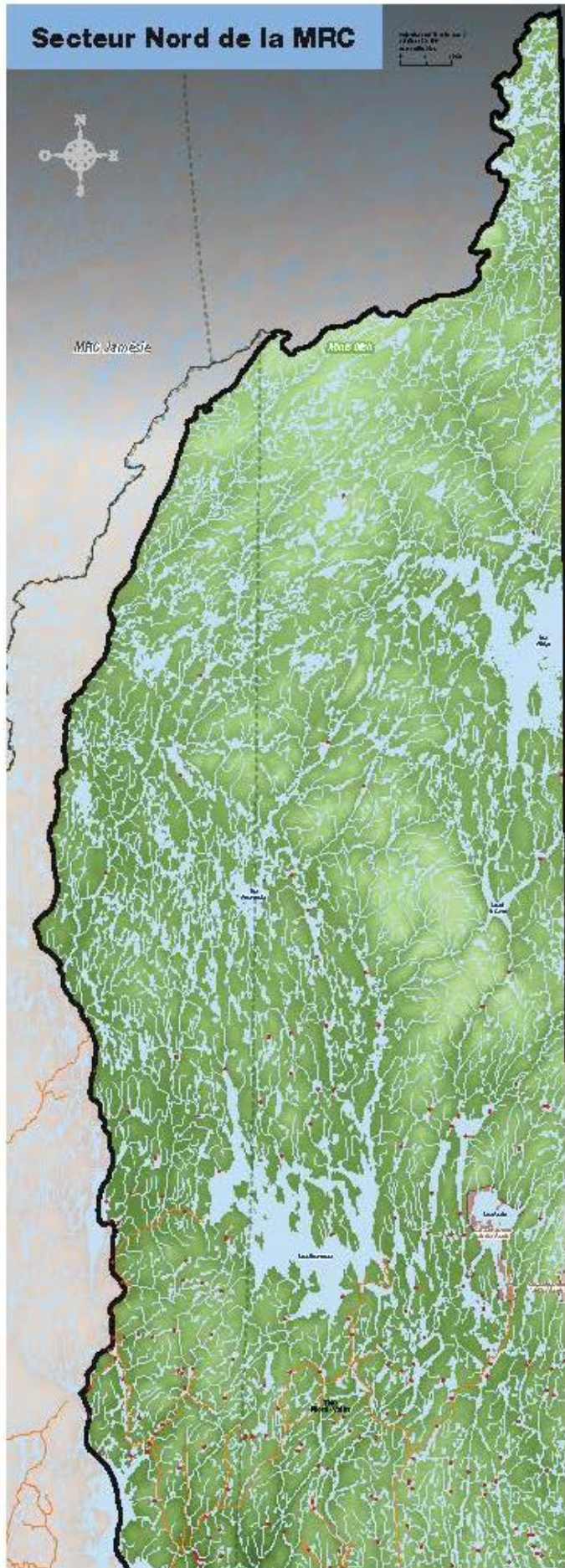
Sommet économique régional, *Rapport du groupe de travail Mines et métaux, Saguenay-Lac-Saint-Jean*, mars 2017, 50 pages.

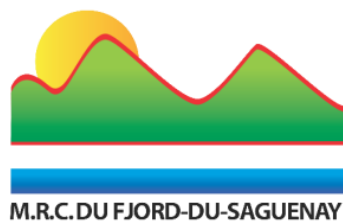
Métaux BlackRock, *Projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Ville de Saguenay*, document DA1, présenté en audiences publiques le 19 juin 2018, 31 pages.

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, *Fonds d'appui au rayonnement des régions, Priorités régionales détaillées* (document .pdf), régions 02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean, priorités adoptées le 28 juin 2017.

6. ANNEXE 1 – CARTE DU TERRITOIRE DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY







M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY

